



Doc. 11697

12 septembre 2008

L'OCDE et l'économie mondiale

Contribution

Commission de la culture, de la science et de l'éducation

Rapporteur: M. Hendrik DAEMS, Belgique

1. Introduction

1. Le long rapport très documenté sur l'OCDE et l'économie mondiale, réalisé par la commission des questions économiques et du développement, traite presque exclusivement des activités de l'OCDE dans le domaine économique. Cependant, les activités de l'organisation ne se limitent pas à cela.

2. Pour préparer sa contribution, la commission de la culture, de la science et de l'éducation a eu un échange de vues avec M. Bernard Hugonnier, vice-directeur de l'Education, et M. Iain Gillespie, chef de la division des biotechnologies, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE, le 21 mai 2008 à Paris sur les activités et le programme de travail de l'organisation dans les domaines de l'éducation et de la recherche. Faute de pouvoir assister à la réunion de la commission, le rapporteur a rencontré MM. Hugonnier et Gillespie le 5 juin à l'OCDE. La présente contribution se fonde sur ces échanges de vues.

2. Education

3. Le travail de l'OCDE en matière éducative est axé sur quatre secteurs: statistiques et indicateurs du savoir et des compétences; examen des politiques et bonnes pratiques des Etats membres; études thématiques; et prévision d'évolutions futures. Le travail dans le domaine des statistiques, qui représentait 20 pages il y a vingt ans, atteint quelque 500 pages par an aujourd'hui. Les activités sur les connaissances et les compétences des adolescents de 15 ans dans le cadre du Programme d'évaluation internationale des élèves (PISA) ont commencé il y a quinze ans. Celui-ci permet de collecter des informations sur la base de questionnaires adressés aux Etats membres et aux pays tiers qui y participent. Actuellement, il porte aussi sur les compétences des adultes; les premiers résultats sur cette question devant être publiés en 2013. Les examens de politiques sont réalisés pays par pays sur la base des informations communiquées par les Etats.

4. D'ici à 2009-2010, l'OCDE travaillera sur quatre thèmes prioritaires: 1. l'amélioration de l'efficacité des processus d'enseignement et d'apprentissage; 2. l'apprentissage tout au long de la vie et la formation continue; 3. la réforme de la gouvernance des institutions éducatives; et l'équité de l'éducation et l'évaluation de celle-ci, par exemple en encourageant la mobilité sociale et l'éducation inclusive.

5. Bien qu'elle ait lancé le thème de l'éducation et de l'emploi il y a dix ans, l'OCDE n'a commencé à s'intéresser qu'en 2008 au thème de l'innovation, qui est nouveau. Elle réalise aussi une étude de faisabilité fondée sur un autre questionnaire portant sur les enseignants, leur formation et leurs possibilités de carrière. Parmi les nouvelles activités élaborées figurent un équivalent du programme PISA pour l'enseignement supérieur, un sondage à grande échelle parmi les enseignants et un travail dans le domaine du capital humain.

6. L'amélioration de l'efficacité des processus d'apprentissage est une mesure nécessaire pour remédier à l'inadéquation actuelle des compétences des adultes. La qualité de la gouvernance d'un établissement éducatif dépend beaucoup de son personnel. L'éducation inclusive ne doit pas conduire à un abaissement du



niveau éducatif. Pour réformer la gouvernance, il faut garder à l'esprit que la qualité de celle-ci dépend davantage de la qualité du leadership que des responsables. Une telle réforme doit associer le corps enseignant.

7. L'étude PISA, qui a suscité une controverse étendue mais saine dans plusieurs pays, est à l'origine de plusieurs réformes des politiques éducatives. Cependant, elle ne mesure pas les compétences et les savoir-faire. C'est un programme qui sert à évaluer l'offre éducative. Un nouveau projet de programme – PIA – permettra aussi d'évaluer la demande.

8. Selon les statistiques de l'OCDE, les dépenses éducatives ont augmenté de 38 % ces dernières années, mais l'étude PISA montre que cela n'a pas eu d'incidence sur les résultats éducatifs. L'efficacité de l'éducation est très variable. Alors que l'OCDE devrait être invitée à poursuivre les études qu'elle réalise sur cette question, les autorités éducatives des Etats membres du Conseil de l'Europe devraient passer en revue les moyens disponibles pour réduire l'inefficacité et améliorer le rapport coût/efficacité du financement de l'enseignement supérieur, ainsi que le relève le rapport en 2008 de l'OCDE *Réformes économiques: objectif croissance*.

9. Alors que le Conseil de l'Europe définit des normes dans le domaine éducatif, l'OCDE laisse ses Etats membres fixer leurs propres normes dans ce domaine.

10. Le capital de connaissances et d'informations accumulé par l'OCDE au fil des ans est disponible par le biais de publications – l'OCDE édite deux publications par jour ou sur son site internet. De plus, quelque 30 000 délégués assistent chaque année à environ 200 réunions de commissions de l'organisation, ce qui leur permet d'être informés. Cependant, certains Etats membres ne tirent pas pleinement profit de ce trésor.

11. Parmi les autres idées exprimées lors de la réunion de la commission figure l'utilisation éventuelle de la musique et des beaux-arts dans l'apprentissage tout au long de la vie. La musique et les mathématiques ont en commun un certain sens du rythme. Au cours de la réunion du rapporteur avec l'OCDE, il a été suggéré de faire appel aux jeux électroniques dans l'éducation.

3. Science

12. Les Etats membres de l'OCDE produisent 56 % seulement du PIB mondial, mais assurent 90% du travail de recherche-développement à l'échelle mondiale. La politique concernant les sciences et les technologies est prioritaire dans le programme de l'OCDE. Pour l'organisation, elle consiste à chercher des moyens d'encourager les sciences et faire état des travaux scientifiques. L'OCDE analyse aussi l'effet et le rôle de la science: par exemple les travaux de recherche sur la génétique humaine, le réchauffement climatique mondial, la sécurité alimentaire ou d'autres problèmes mondiaux. La science est considérée comme un domaine intersectoriel et interministériel. L'accent est mis sur l'innovation, mais il comprend aussi la gouvernance scientifique.

13. L'innovation scientifique est importante, mais elle suppose qu'un travail approprié soit réalisé au niveau de l'école et de l'université. Actuellement, il y a moins d'offres d'emploi proposées aux jeunes chercheurs (et pour une rémunération plus faible) qu'à leurs parents, qui étaient moins bien formés. La commission de la culture, de la science et de l'éducation a souligné ce problème dans son rapport sur la désaffection des étudiants pour les études scientifiques (Doc. 10949).

14. L'OCDE n'a pas l'intention de dicter aux Etats membres ce qu'ils doivent faire. Elle ne peut élaborer des stratégies d'innovation pour tous les pays. Cependant, ceux-ci s'accordent à penser que l'innovation est importante. Les Etats membres de l'OCDE qui sont aussi membres de l'Union européenne s'attachent à respecter des normes et à poursuivre des objectifs communs comme la Stratégie de Lisbonne. L'innovation est destinée à assurer davantage d'efficacité et de croissance. Il importe de mieux comprendre les incidences de la science.

15. Le programme d'activités de l'OCDE dans ce domaine a été défini à la réunion des ministres de l'Education de l'OCDE les 3 et 4 avril 2001 à Paris sur le thème «Investir dans les compétences pour tous». On entendait par «compétences» *des connaissances, un savoir-faire, des attitudes et des valeurs. Les ministres ont déclaré dans le communiqué final qu'ils entendaient favoriser l'acquisition de ces compétences en travaillant plus étroitement ensemble.*

16. Les objectifs de «l'apprentissage pour tous tout au long de la vie» du Conseil de l'Europe et celui de l'UNESCO d'«éducation de base pour tous d'ici à 2015» semblent indiquer que ces deux organisations seraient des partenaires idéaux de l'OCDE dans cette voie. Les nouvelles tendances du marché de l'emploi,

notamment la nécessité croissante de changer d'emploi plusieurs fois au cours de sa vie professionnelle, donnent davantage d'importance à l'éducation, qui devrait véritablement former les élèves pour la vie et non dans telle ou telle spécialité.

17. En 2007, l'intérêt s'est développé pour les politiques liées à la science, à la technologie et à l'innovation par rapport aux années précédentes. En mai, les ministres des Etats membres de l'organisation ont approuvé l'élaboration d'une stratégie de l'innovation de l'OCDE. Le mois suivant, le sommet du G8 a invité l'OCDE à mettre plus encore l'accent sur la coopération internationale dans le domaine de la recherche et à soutenir un nouveau dialogue international sur l'innovation

4. Conclusions

18. La commission de la culture, de la science et de l'éducation estime que ce débat annuel avec la participation du Secrétaire général de l'OCDE est un exercice très utile, qui devrait être poursuivi avec la participation de l'ensemble des commissions intéressées de l'Assemblée.

Amendements proposés au projet de résolution provisoire

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 8, ajouter un nouveau paragraphe ainsi rédigé:

«L'Assemblée élargie se félicite des travaux de l'OCDE relatifs à l'éducation et encourage cette organisation à poursuivre ses études sur l'efficacité de l'enseignement et des processus d'apprentissage, en vue de formuler des propositions tendant à renverser la tendance actuelle à un accroissement des dépenses, qui n'améliore en rien les résultats de l'enseignement. Il est indispensable d'accroître l'efficacité des processus d'apprentissage pour remédier à l'insuffisance des compétences des adultes et assurer la durabilité d'un apprentissage approprié durant toute la vie, de même que la pérennité des systèmes d'éducation. Dans le cadre des études de l'OCDE sur l'éducation, une attention particulière devrait être consacrée à l'e-éducation et à la familiarisation avec l'internet afin de réduire le fossé numérique – qui ne cesse de croître – et, par là même, le fossé intergénérationnel. L'Assemblée élargie encourage les autorités de l'éducation des Etats membres du Conseil de l'Europe à étudier d'urgence les moyens dont elles disposent pour réduire l'inefficacité de leurs systèmes nationaux d'enseignement primaire et secondaire, et pour accroître les investissements dans l'enseignement supérieur, selon ce que préconise l'OCDE dans son rapport 2008 Réformes économiques: objectif croissance.»

Dans le projet de résolution, au paragraphe 9, à la fin de la première phrase, ajouter le texte suivant:

«et encourage vivement l'OCDE à s'intéresser aussi aux études scientifiques en rapport avec les nouveaux défis planétaires: la sécurité alimentaire mondiale, les applications technologiques à grande échelle du génie génétique et par-dessus tout les effets dramatiques potentiels du changement climatique mondial sur l'accès aux besoins vitaux que sont la nourriture, l'énergie, et en particulier l'eau.»

Commission chargée du rapport: commission des questions économiques et du développement (Doc. 11687).

Commission saisie pour contribution: commission de la culture, de la science et de l'éducation.

Renvoi en commission: mandat permanent.

Contribution approuvée par la commission le 2 septembre 2008.

Voir [Résolution 1629 \(33^e séance, 1^{er} octobre 2008\)](#).